



## Rapport du juge en chef

<b>Nom de l'hippodrome</b>	Georgian Downs			
<b>Date :</b>	30 juillet 2023	<b>Heure de départ :</b>	18 h 00	
<b>Conditions météorologiques</b>	Partiellement nuageux (Temp. : 20 °C)			
<b>État de la piste</b>	Rapide			
<b>Nombre de courses</b>	10	<b>Nombre de courses de qualification</b>	S.O.	<b>Nombre total d'inscriptions</b> 95
<b>Total des paris mutuels</b>	\$164,055			
Vétérinaire contacté	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant

<b>Juge en chef</b>	<b>Juge associé</b>	<b>Juge associé</b>
Al Stiff	Andrew Van'tWout	Tyler Fines (à distance)

### Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes ou suspensions, objections ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

### Bureau :

Des tests d'haleine par bandelette ont été utilisés dans les Courses 5 et 6.

Les conducteurs, Jay Harris et Jody Jamieson, ont été autorisés à se retirer de leurs courses pour la soirée.

Le conducteur, Jason Ryan, est passé faire l'examen de sa stimulation en compagnie des juges de Georgian Downs pour la Course 9, disputée le 25 juillet 2023.

M. Ryan a expliqué qu'il comprenait ce que l'on attendait de lui quant à son style de stimulation à l'avenir.

L'entraîneur, James K. Ellis, a été trouvé coupable d'avoir enfreint la règle de la CAJO 22.24 (changement tardif d'équipement).

L'infraction est survenue dans la Course 5 alors qu'il conduisait le cheval, "Thirdtimesacharm".

M. Ellis s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$ 200.

Décision #2282862

Le conducteur, Steve Byron, a été trouvé coupable d'avoir enfreint la règle de la CAJO 11.07 (*provoquer une obstruction à un autre cheval*).

L'infraction est survenue le 29 juillet 2023, alors qu'il conduisait le cheval, "Roulette Hanover", dans la Course 8.

M. Byron s'est vu imposer une suspension de conduite de trois jours consécutifs, à être purgée du 8 au 10 août 2023, inclusivement.

Décision #2282902

### **Courses :**

Course 1 – Rien à signaler.

Course 2 – Rien à signaler.

Course 3 – Rien à signaler.

Course 4 – Examen du bris d'allure survenu au #1, "Lookproud", (Brett MacDonald), arrivé en 5<sup>e</sup> position.

Le #1 a fait un bris d'allure avant le départ.

Aucune infraction aux règles sur les bris d'allure n'a été constatée.

Course 5 – Un léger retard de l'heure de départ a été enregistré.

Juste avant la parade préalable à la course, les arroseurs du terrain se sont mis en marche.

Les courses ont été retardées pour 10 minutes jusqu'à ce que le personnel de l'entretien les ait fermés.

Course 6 – **Enquête** de juges.

Examen du bris d'allure survenu au #2, "Larjon Lucky", (Trevor Henry), arrivé en 9<sup>e</sup> position, avant le départ.

Le #2 ne s'est pas rendu à l'intérieur du poteau de remboursements au départ de la course.

On a opéré un remboursement complet totalisant \$ 5,729.

Lien pour la vidéo d'enquête – [https://youtu.be/2Gjef\\_Kebz0](https://youtu.be/2Gjef_Kebz0)

Course 7 – **Enquête** de juges.

Examen des chevaux ayant fait des bris d'allure avant et après le départ.

Tous les chevaux sont réputés avoir pris un bon départ.

Lien pour la vidéo d'enquête – <https://youtu.be/jvlw4IOBtvq>

Course 8 – **Enquête** de juges.

Examen de la course après le poteau de 3/4 de mille.

Le #4, "Lockdown Romeo", (Steve Byron), arrivé en 4<sup>e</sup> position, se rend à l'intérieur des deux pylônes consécutifs sans être dépassé à la ligne d'arrivée.

Aucune infraction signalée.

Lien pour la vidéo d'enquête –

Course 9 – Examen du bris d'allure survenu au #5, "North Of Nine", (Tyler Borth), arrivé en 5<sup>e</sup> position.

Aucune infraction aux règles sur les bris d'allure n'a été constatée.

Course 10 – Rien à signaler.

### **Réclamations :**

Aucune